

FORMATION
« SANTÉ MENTALE ET EXCLUSION »
Session 2021

*« La santé mentale dans la Cité :
De la souffrance psychosociale à la maladie mentale »*

18 et 19 novembre 2021

16 et 17 décembre 2021

Présentation et inscriptions

Organisé et réalisé avec le soutien de :



AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ (ARS) ILE DE FRANCE
ARS DÉLÉGATION DEPARTEMENTALE DU VAL DE MARNE

En partenariat avec :



1. PUBLIC CONCERNE ET PRE-REQUIS

La formation est ouverte à 15 participants.

- Elle s'adresse aux professionnels de santé, de l'action sociale, **travaillant en milieu institutionnel et/ou associatif, auprès des publics en situation de vulnérabilité ou d'exclusion sur le territoire du département du Val de Marne**
- Elle s'adresse, en priorité, aux professionnels ayant participé à l'une des sessions de la formation précédentes « **(module 1) Santé, environnement et habitat** », organisée par le Réseau de santé de Créteil Solidarité.

2. OBJECTIFS GENERAUX

- **Améliorer les réponses aux besoins de santé des personnes en situation de souffrance psychosociale et/ou de maladie mentale**
- **Renforcer la connaissance** relativement à la santé mentale, à la psychiatrie et son organisation
- **Sensibiliser les participants** (professionnels relais et personnes ressources) sur les risques de santé mentale liés à l'isolement, la précarité, l'exclusion ...
- **Soutenir ces intervenants relais** dans le repérage, la prévention et la prise en charge des situations à risques de troubles de santé mentale
- **Accompagner les professionnels relais** dans l'amélioration des connaissances, compétences et des savoir-faire pour accompagner les personnes vulnérables
- **Aider** à la construction de pratiques collectives permettant de proposer aux personnes concernées des réponses adaptées (évaluation, orientation vers les structures de soins)
- **Apporter aux professionnels les éléments de méthode** pour favoriser le décroisement et les pratiques coopératives.

3. CONDITIONS DE PARTICIPATION

- **La clôture des inscriptions sera effective le 22 octobre 2021.**
- L'accès à la formation ne comporte aucun frais pour les participants (petits déjeuners d'accueil et déjeuners en commun sont pris en charge).
- **Les personnes inscrites s'engagent à participer à l'ensemble des quatre journées.**

4. DATES ET CALENDRIER

La formation-action est organisée en 8 modules pédagogiques répartis sur 4 journées :

Jeudi 18 et vendredi 19 novembre 2021 (9h/17h)

Jeudi 16 et vendredi 17 décembre 2021 (9h/17h)

5. CONTENU PEDAGOGIQUE ET THÉMATIQUES

Le contenu de cette formation de relais est organisé en plusieurs grandes sections :

- **La santé mentale de la théorie aux pratiques (aspects conceptuels et cliniques)**
- **La santé mentale explorée sous l'angle institutionnel et organisationnel**
- **La rencontre « santé mentale et exclusion » à l'épreuve des pratiques : acteurs, accompagnements, territoires, travail en réseau**

Pourront donc être abordées les thèmes suivants :

- **Santé mentale** : représentations, concepts, définitions et pratiques de terrain
- **Santé mentale, enjeux et perspectives** : risques sanitaires et sociaux, stratégies de prévention...
- **Santé mentale, vulnérabilité et exclusion** : problèmes, situations, publics
- **Populations concernées,**
- **La question des difficultés d'habiter** : urbanisme et urbanités, l'incurie et les syndromes dits de « Diogène », le dispositif « Un chez soi d'abord »...
- **Les réponses institutionnelles** : les unités psychiatriques hospitalières, l'organisation sectorielle de la psychiatrie aujourd'hui, les équipes mobiles en santé mentale, les conseils locaux en santé mentale...
- **Les réponses alternatives et les expérimentations** : dispositif « Sentinelle », séminaire, soutien et accompagnement psychologique du réseau de santé de Créteil Solidarité...
- **L'articulation avec les structures sociales et médicosociales**
- **Santé mentale et accompagnement des acteurs relais** : l'accueil et l'entretien des personnes/familles, les relations parents-enfants-soignants, les relations parents-enfants-institutions...
- **Comment travailler ensemble ?** Système de santé, organisation et acteurs : (les réseaux, pour faire quoi ? le partenariat et la coordination des acteurs)
- **Famille, migration et santé mentale**
- **Santé mentale, santé sociale et cultures : migrants, exil et santé mentale**
- **Souffrance psychosociale**
- **Santé mentale et altérité** : les représentations de l'autre, les approches interculturelles ou transculturelles...